

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
EUTICALS Bon-Encontre**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
À BON-ENCONTRE (47)
Jeudi 12 novembre 2020 – 15 h 30**

Liste des participants

Collège « Administration de l'État »

Morgan TANGUY

Secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne

Marion ZELESZKO

Inspectrice UD DREAL

Isabelle BELLO

Préfecture / DDT

Collège « Collectivités territoriales »

Ludovic PALEFROY

Directeur des services techniques de la mairie de Bon-Encontre

Martial LERICHE

Technicien du service Santé, Environnement et Salubrité de la mairie d'Agen

Collège « Riverains »

Jean-Jacques ZALATEU

Riverain de la société EUTICALS

François BEZARD

Riverain de la société EUTICALS

Alain JUSTE

Représentant la SEPANLOG

Collège « Exploitants »

Frédéric DELMAS

Responsable EHS société EUTICALS

Laurent FOURNEL

Directeur de la SAS EUTICALS

Collège « Salariés »

Pierre MARSAULT

Opérateur de fabrication et membre CHSCT société

Jean-Marc DESCUDE

Opérateur de fabrication et membre CHSCT société

Ordre du jour

- Bilan de l'année 2019 et du premier semestre de 2020
- Projets et perspective pour 2021

15 heures 38 – Début de la réunion

Le Secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne

Ouvre la séance et laisse à chacun le soin de se présenter.

Le Directeur de la SAS EUTICALS

Rappelle qu'il n'y a pas eu de changement de nom depuis le dernier rapport. EUTICALS fait toujours partie du groupe Amri (siège aux Etats-Unis, une trentaine de sites dans le monde) dont les clients principaux sont des entreprises pharmaceutiques.

Présentation du bilan

Le responsable EHS société EUTICALS

→ bilan des inspections réalisées en 2019/2020.

Trois organismes d'inspection : la DREAL, l'inspection du travail et la CARSAT. Le but de ces inspections est de vérifier la mise en œuvre et le suivi de la gestion de la sécurité ainsi que le bon respect de l'arrêté préfectoral.

Inspections de la DREAL :

- Inspection de juin 2019 : le but était de vérifier les moyens mis en œuvre dans le cadre de la pollution aqueuse. Il y a eu un contrôle sur l'hydrogénateur. Mise en place de barrière en amont et aval pour protéger des risques et limiter les dégâts. Résultats : 7 remarques et 4 écarts.
- Inspection de novembre 2019 : liée à l'accident de Lubrizol. Une instruction gouvernementale pour prévenir ce genre de problème avait été émise. Contrôle : déclenchement d'un POI pour tester la capacité à mettre en œuvre les équipes d'intervention et la connaissance des stocks. Résultats : 8 observations.
- Inspection de mars 2020 : constat d'un dépassement des normes de l'arrêté ministériel du 2 février 1998 concernant les émissions d'une synthèse. Nécessité de réduire ces émissions pour pouvoir reprendre la synthèse. Propositions d'actions acceptées par la DREAL. Mise en place de mesures pour tester l'efficacité des actions. Vérification de la mise en place des actions par la DREAL et appel à un organisme pour prouver l'efficacité des actions. Les mesures ont ensuite prouvé la conformité aux normes de 1998. La synthèse a pu redémarrer. Résultats : 5 observations. Les actions sont aujourd'hui clôturées.

Inspection de l'inspection du travail :

- Inspection de juin 2019 : visite inopinée. Vérification du respect du code du travail, de la protection du personnel dans le cadre d'utilisation d'agents chimiques.

Inspection de la CARSAT :

- Inspection d'août 2019 : constatation que les accidents du travail sont plus nombreux durant les périodes d'arrêt. La CARSAT est donc venue inspecter durant l'arrêt du mois d'août. Vérification des pratiques de protection et gestion des risques : plan de prévention, accueil des entreprises extérieures, organisation des travaux.

→ Les accidents en 2019/2020.

2 accidents avec arrêt depuis la dernière réunion :

- blessure à un doigt d'un agent de fabrication : chute d'une vanne sur le doigt due aux vibrations. Mise en place de barrière pour éviter que cela se reproduise : inventaire de ce genre de pièces, sensibilisation des agents à ce genre de risque.
- employée logistique incommodée par des odeurs d'un produit. Un échantillon est amené dans son bureau. Le bouchon était mal fermé. Décision : toute analyse d'échantillon doit se faire dans une zone dédiée, élimination du type de bouchon.

L'ensemble des accidents est analysé par une équipe pluridisciplinaire. Le but étant de mettre en place le plus d'actions correctives possibles. Aujourd'hui, mise en place d'un nouveau dispositif : si un accident se produit et qu'il pourrait se produire dans un autre secteur d'activité, alors une l'information circule et la prévention se fait. Il s'agit d'un retour d'expérience qui mène à la correction ainsi qu'à la prévention. De plus, mise en place de réunions mensuelles avec les responsables sécurité. Ils font le bilan des accidents sur les différents sites de Amri. Cela permet de mieux prévenir le risque.

Depuis la dernière réunion : 0 accident avec arrêt, relatif à du personnel extérieur.

2 indicateurs :

- taux de fréquence (nombre d'accidents avec arrêt ramené au nombre d'heures d'activité) = 5,38. Résultats corrects surtout par rapport à l'industrie chimique (8,1).
- taux de gravité (mesure de gravité des accidents : nombre d'heures perdues sur le nombre d'heures d'activité) = 0,95. Taux au-dessus de la profession (dû à un accident qui a eu lieu il y a 2 ans : chute dans un escalier. Accident pour lequel le salarié est toujours en arrêt).

Les accidents sont la cause d'une succession d'incidents. Grâce au suivi des incidents sur 5 ans (incidents qui ont eu ou aurait pu avoir des conséquences sur les limites du site), il est possible de constater qu'il y a peu d'incidents, mais une hausse est observée en 2019.

→ Les incidents

Il y a eu sur la période 2 incidents avec plaintes de voisinage.

- Odeur incommode : une synthèse faite pour Pfizer avec produit de dégradation provoquait des rejets malodorants. Les efforts pour réduire les odeurs ont été insuffisants. Arrêt de cette synthèse sur le site, transfert en Italie.
- bruit : signalement de bruits par le voisinage. La source du bruit a été identifiée et neutralisée.

Un autre problème a été soulevé : des points incandescents apparus sur un support de filtration. Le problème a été résolu sans incidence hors du site.

Conclusion : le suivi du nombre d'incidents est un élément important pour le management afin d'installer une vigilance accrue. EUTICALS demande d'être le plus exhaustif possible dans les déclarations pour pouvoir résoudre le problème avant l'apparition d'incidents et d'accidents.

Un consultant extérieur a également fait un audit sur la gestion des accidents. Il ne constate rien d'alarmant, mais insiste sur le fait qu'un accident est un alignement de causes dont 95% sont des causes humaines et 5% des causes techniques. Or il apparaît que les efforts se font plus sur la partie technique. Le consultant invite donc à travailler sur les 95% qui concernent l'aspect comportemental.

Mise en place d'une nouveauté sur le site : visites de sécurité. Le but est de visiter l'ensemble des intervenants du site. Ces visites se divisent en 3 phases :

- phase d'informations : 20 min où 2 personnes observent une personne sur son lieu de travail. Ils observent les points positifs, les conditions dangereuses ainsi que les actions dangereuses.
- phase d'échanges.
- phase de production de cartographies par zones d'activité des problématiques et points positifs. Les responsables de zones et les agents de sécurité peuvent ainsi avoir une vision large. C'est un outil puissant et probant = 15 mois sans accidents.

→ la formation : autre outil pour protéger

La société EUTICALS pratique le management participatif : chaque agent est acteur de sa sécurité mais aussi de celle des autres. Pour que cela soit efficace, il faut donner des outils à chacun par le biais de formations. Gros effort en 2019 : sur 4310h de formation, 49% était dédié à la sécurité.

La formation sécurité générale est régulière. Cela permet à chaque opérateur de se remettre en tête les rôles (consignés sur une fiche d'intervention) à occuper en cas de problématique.

- Exercice POI une fois par an. Avril 2019 : scénario = feu sur un sécheur.

Points positifs : bonne maîtrise de procédures, utilisation des fiches ETARE (qui énonce le rôle de chacun), efficacité du personnel, binôme avec les équipes du SDIS

Points à améliorer : gestion de la localisation des personnes (pour aller les chercher en cas de problème).

- exercices PPI (appel aux services de l'Etat pour la gestion de l'incident).
Octobre 2019 : scénario = éclatement de l'hydrogénateur

points positifs : bonne réaction des équipes d'intervention et maîtrise du POI

points à améliorer : communication

→ la communication

- en interne : actif au niveau de l'affichage et de la diffusion des indicateurs, sur l'analyse de risque, veille réglementaire (faire le point des textes parus et alerter sur ceux qui peuvent concerner la société. Chaque texte fait l'objet d'une action corrective)
- externe : transparence (déclaration des paramètres contrôlés)

L'organisation et la communication : système documentaire géré par une data base INOV. Pour vérifier l'application : équipe de 20 auditeurs internes qui régulièrement viennent auditer l'ensemble des processus du site. Il y a aussi des audits externe de certification pour les normes ISO 14001 et ISO45001 notamment (vérification si les actions correspondent au système ISO). Il y a également des inspections des assurances. Les audits clients sont de plus en plus nombreux. Ils s'intéressent plus aux indicateurs de sécurité qui permettent de mettre en place une relation de confiance.

→ Plan d'action

Tous les ans : mise en place d'un plan d'action pour réduire les risque.

- 2019 : sécurisation d'une charpente et d'un escalier, aménagement pour l'utilisation d'éthylène, stockage DMSO, renouvellement du parc de réacteurs.
- 2020 : plan de modernisation et surveillance du vieillissement : remplacement de cuve EUC, réfection des rétentions de S4 et A1 nord, remplacement cuve de solvant de S3, sécurisation charpente, tuyauterie inox réseau incendie, remplacement ligne de distribution, hottes balance QC, bras aspirant
- perspective de 2021 : remplacement de la cuve de stockage de HCl, remplacement de la cuve d'eau à incinérer, remplacement de réacteurs, sécurisation des charpentes, équipement poste air respirable, reprise des tuyauterie d'équipression sur les postes de dépotage camion.

Riverain de EUTICALS

Une question est posée à propos de l'intervention au niveau Covid.

Le Directeur de la SAS EUTICALS

Répond que l'intervention se fait sur 2 vaccins (notamment celui de Pfizer) par la fabrication d'un adjuvant. La partie de remplissage des seringues se fait dans les sites américains. A Bon-Encontre, se fait la fabrication des premiers kilos de

produit en janvier.

Riverain de EUTICALS

Une question est posée à propos de la gestion de l'incidence du Covid au sein de la société.

Le Directeur de la SAS EUTICALS

Répond que, lors de la première vague, aucun employé n'a été atteint du virus. Dès qu'il y avait suspicion, il y avait mise en quarantaine. Une dizaine de personnes ont alors été mise en quarantaine, ce qui a causé l'arrêt d'une ligne de fabrication pendant une semaine et demie. La deuxième vague a causé 4 cas diagnostiqués et 5 autres personnes en quarantaine. L'impact de la deuxième vague est plus grand (conforme aux statistiques du Lot-et-Garonne). Mais le groupe Amri est très strict (plus strict que l'ARS) : la distance de sécurité est de 2m, le masque est obligatoire et le télétravail aussi lorsque cela est possible.

Riverains de EUTICALS

Une question est posée à propos de la fréquence des essais de sirène. Il a été remarqué par les riverains que le son était plus fort ces derniers temps. Selon eux, il est important de l'entendre correctement.

Le Directeur de la SAS EUTICALS

Affirme que des tests sont effectués tous les premiers mercredis du mois. Et en effet, c'est un élément important de la sécurité. Rien n'a changé à propos du son de la sirène, mais le son dépend des conditions météo, les portées peuvent être différentes.

Riverains de EUTICALS

Une question est posée à propos des rejets de l'entreprise.

Le Directeur de la SAS EUTICALS

Précise qu'il n'y a pas de rejet non contrôlé des eaux pluviales. Il existe un bassin de collecte des eaux pluviales. Les eaux ainsi collectées font l'objet d'analyses avant d'être envoyées au réseau d'eaux pluviales communal, si les résultats sont conformes.

L'inspectrice de l'UD DREAL

L'exercice POI effectué en novembre 2019 de manière inopinée et hors heures ouvrées (à 22h00) s'est bien déroulé. Il y avait plusieurs inspecteurs pour voir toutes les zones d'actions de la procédure et l'état des stocks. Le but était aussi de voir en combien de temps les personnels d'astreinte pouvaient arriver sur le site. Le déroulement a été très satisfaisant.

Le Secrétaire général de la préfecture du Lot-et-Garonne

Remercie les participants.

16 h 41 – Clôture de la réunion